



SOIXANTE-QUINZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Point de l'ordre du jour provisoire 16.2

Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires

Mai 2021

Après deux ans de perturbation de la main-d'œuvre en soins infirmiers mondiale en raison de la COVID-19, les infirmières sont toujours confrontées à des problèmes de conditions de travail, d'accès aux vaccins et aux thérapeutiques, de santé mentale et de soutien psychologique.

Le CII soutient fermement l'élaboration d'un nouvel instrument international sur la préparation et la riposte aux pandémies, conformément aux recommandations du GIPR, et appelle les gouvernements à investir dans le renforcement de leur personnel infirmier en tant que facteur crucial de la préparation et de la riposte aux urgences sanitaires. En outre, les infirmières cheffes de file de leur profession ainsi que les infirmières générales au niveau des gouvernements doivent être associées à la prise des décisions concernant les actions concrètes à mener pour se préparer aux prochaines pandémies.

D'autre part, le CII, extrêmement préoccupé par les incidents de violence de plus en plus fréquents contre les soins de santé dans de nombreux pays, insiste pour que le personnel de santé soit protégé contre les menaces et contre la violence dans tous les contextes de prestation des soins.